

MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2022031
Ouverture et heures officielles marché estival**

Séance du 03 juin 2022

Le 03 Juin 2022, dix-neuf heure trente minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents :

M. CHASSAGNE Jean-François, M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. MONNET Jérôme, M. MAIRE Pierre, Mme CHAUVET Anne-Marie.

Absent : M. DEVILLARD Claude, Mme DEGIRAL Laurence, M. GILLES Xavier.

Excusés : M. BONIN Gérard, Mme LEBRE Amélia, Mme PELLETIER Émeline.

Pouvoir : Monsieur BONIN donne pouvoir à Monsieur DELIGEARD, Madame LEBRE donne pouvoir à Monsieur CHASSAGNE.

Secrétaire de séance : Mme CHAPPAZ Aurélie.

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 10

Date de la convocation : 30 Mai 2022.

Date d'affichage de la convocation : 30 Mai 2022.

Il est proposé d'acter l'ouverture du marché estival le vendredi 8 juillet 2022 et sa fermeture le vendredi 26 août 2022. Les horaires sont fixés comme suit :

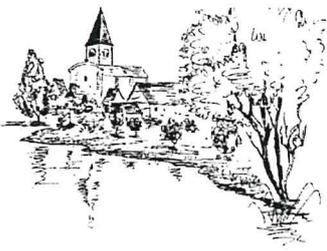
À partir de 17h00 : arrivée sur le marché et installation.

À 17h30 : début du marché.

À 21 h 00 : fin du marché et départ des commerçants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'acter les horaires comme exposé précédemment et valide les dates d'ouverture et de fermeture du marché estival au titre de l'année 2022 et autorise le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour extrait conforme

Le Maire

Arnaud DELIGEARD



Délibération exécutoire AR du Contrôle de la Légalité *20220603-2022034-DF*
En date du 14/06/2022
Publication réglementaire effectuée le 14/06/2022